



Quand sonne le glas...

Nous sommes sonnés par la réunion de service du 01er juillet 2019, où l'ensemble des collègues présents, a pris la parole, pendant 1h40, pour exprimer leurs ressentis, faire part de leurs craintes, partager leur souffrance, afficher leur pessimisme face aux difficultés que le SPIP de Bordeaux vit aujourd'hui, et face à celles, bien plus grandes, qui s'annoncent dans les mois à venir.

Nous sommes abasourdis par les réponses qui nous sont apportées et qui ne mesurent pas la gravité de la situation.

Nous retiendrons ceci parmi les nouveautés :

- La suspension des réunions institutionnelles le temps de la période estivale,
- La fermeture du service sur deux demi-journées par semaine,
- L'arrêt du renfort du QSL en septembre au lieu de novembre.

Quel courage...

L'assemblée générale s'est réunie le mardi 02 juillet 2019, au deux tiers des agents du service. Ont été décidés:

- Le boycott de toutes les actions collectives ou actions répondant à une commande institutionnelle,
- L'arrêt du RPO,
- Le renvoi des demandes de modification horaires PSE aux cadres.
- L'arrêt des enquêtes 723-15 du CPP lorsque la décision des juges d'application des peines apparaît sur le PV d'audition de notifications,
- L'annulation des revues de dossier,
- La suppression de la participation physique aux CPI,
- Le refus d'accueillir les stagiaires et les élèves des futures promotions de l'ENAP.

Depuis le diagnostic RPS effectué par l'organisme Pamplémousse en 2017, qui décrivait déjà une situation inquiétante, aucune amélioration des conditions de travail n'a pu être constatée...pire, elle s'est même régulièrement dégradée.

Aujourd'hui, les personnels sont à bout et ne voient, dans les décisions prises, aucune lueur d'espoir. Les personnels regrettent de devoir renoncer à ces tâches, mais c'est peut-être le prix à payer pour que nous puissions, dans un avenir très proche, prendre en charge le public justice dans des conditions dignes du service public pénitentiaire.

Nous refusons le mode dégradé!

La DISP et la hiérarchie du SPIP 33 devront assumer les responsabilités inhérentes à l'inexorable dégradation de nos conditions de travail !!!

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le mardi 03 septembre 2019 à midi en salle de réunion.

